



EverGol Energy

GROUPES 7 3 4 FONGICIDES

Fongicide pour le traitement des semences

Produit fongicide pour le traitement des semences, destiné à protéger les semences et les semis de certaines maladies transmises par les semences et le sol, dans les cultures énoncées sur l'étiquette.

Toutes les semences traitées avec ce produit doivent être visiblement colorées au moment du traitement. Aucun système de transfert ouvert n'est autorisé dans les installations commerciales pour le traitement des semences.

SUSPENSION

AGRICOLE

GARANTIE :	Penflufen	38,4 g/L
	Prothioconazole	76,8 g/L
	Métalaxyl	61,4 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,05 %, du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0009 % et du 2-méthyl-4-isothiazoin-3-one à raison de 0,0003 %, à titre d'agents de conservation.

N° D'HOMOLOGATION : 30364 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT D'UTILISER
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PROTÉGER DU GEL

CONTENU NET : 0,946 L – 1 000 L

Bayer CropScience
Suite 200, 160 Quarry Blvd. SE.
Calgary, AB T2C 3G3
Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847

En cas de déversement, d'empoisonnement, d'incendie ou d'autres urgences,
composer le numéro 1-800-334-7577 (24 heures par jour)

EverGol Energy est un produit pour le traitement des semences, contenant les fongicides penflufen, prothioconazole et métalaxyl. EverGol Energy protège des maladies transmises par les semences, les semis et le sol, causées par *Rhizoctonia solani*, *Fusarium spp.*, *Pythium spp.*, *Botrytis cinerea* et *Phomopsis longicolla* dans les cultures énoncées sur l'étiquette.

MODE D'EMPLOI :

Consulter le livret ci-joint pour connaître le mode d'emploi relativement à chaque culture ainsi que les instructions détaillées sur les doses, les maladies supprimées, la période et la technique d'application.

PRÉCAUTIONS :

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Les installations commerciales pour le traitement des semences doivent utiliser uniquement des systèmes de transfert fermés comprenant de l'équipement de mélange, de chargement, de calibrage et de traitement fermé. Aucun système de transfert ouvert d'EverGol Energy n'est autorisé dans les installations commerciales pour le traitement des semences.
- Les travailleurs doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues et des gants résistant aux produits chimiques durant le mélange, le chargement, le traitement, le nettoyage et l'entretien de l'équipement de traitement des semences ainsi que durant l'ensachage, le cousage et l'empilement des sacs de semences traitées, ou la manipulation de semences traitées. De plus, ils doivent porter un masque antipoussières approprié durant l'ensachage ou le cousage des sacs de semences traitées et durant le transfert des semences dans les cellules de stockage.
- Ne pas appliquer ce produit de façon qu'il entre en contact avec les travailleurs ou d'autres personnes. Seuls les manipulateurs (affectés au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle peuvent se trouver dans la zone durant l'application.
- Suivre de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, se laver les mains et la peau exposée avec de l'eau chaude et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. La nourriture, les boissons ou le tabac doivent être interdits dans les sites d'entreposage ou d'utilisation de produits agrochimiques.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de

5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter selon les symptômes. Le personnel médical devrait communiquer sans frais avec les Services de renseignements médicaux de Bayer, au 1-800-334-7577.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts, un lac, un ruisseau, un étang, un estuaire, un océan ou un autre plan d'eau.

Éliminer tout surplus de semences traitées. Le surplus de semences traitées peut être ensemencé au double du taux de semis normal sur le périmètre des tournières ou enfoui à l'écart des sources d'eau, conformément aux exigences locales. NE PAS laisser de semences traitées à l'air libre à la surface du sol. La semence déversée accidentellement ou exposée à l'air libre doit être incorporée au sol ou enlevée de la surface du sol.

L'utilisation de ce produit chimique peut contaminer l'eau souterraine, particulièrement là où les sols sont perméables (p. ex., sols sablonneux) et/ou la profondeur de la nappe phréatique est faible.

ENTREPOSAGE :

Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture de consommation humaine et animale. Entreposer dans un endroit frais et sec. Ne pas entreposer à la lumière directe du soleil. Ne pas entreposer pendant de longues périodes à des températures supérieures à 40°C ou inférieures à -10°C.

ÉLIMINATION :

CONTENANTS NON RÉUTILISABLES :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.

3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RECYCLABLES :

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore, auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RÉUTILISABLES :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

INSTRUCTIONS SUR LE TRIPLE RINÇAGE (POUR LES CONTENANTS RECYCLABLES ET JETABLES SEULEMENT) : Il est important de rincer ce contenant trois fois avant de le jeter. Le rinçat, ou eau de rinçage, peut être ajouté au produit de traitement de semences.

Procéder comme suit pour le rinçage des contenants :

1. Transférer EverGol Energy du contenant au réservoir de l'applicateur pour le traitement des semences.
2. Verser le tiers de l'eau de rinçage dans le contenant et agiter ce dernier.
3. Transférer l'eau de rinçage dans le réservoir de l'applicateur.
4. Répéter deux autres fois la procédure de rinçage.
5. Mélanger à fond le fongicide EverGol Energy et l'eau de rinçage dans le réservoir de l'applicateur avant d'utiliser.

ATTENTION : S'assurer d'ajuster le taux d'application non dilué en fonction du volume d'eau ajouté, afin de compenser pour la dilution du produit suite à l'ajout des rinçures.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.



EverGol Energy

GROUPES 7 3 4 FONGICIDES

Fongicide pour le traitement des semences

Produit fongicide pour le traitement des semences, destiné à protéger les semences et les semis de certaines maladies transmises par les semences et le sol, dans les cultures énoncées sur l'étiquette.

Toutes les semences traitées avec ce produit doivent être visiblement colorées au moment du traitement. Aucun système de transfert ouvert n'est autorisé dans les installations commerciales pour le traitement des semences.

SUSPENSION

AGRICOLE

GARANTIE :	Penflufen	38,4 g/L
	Prothioconazole	76,8 g/L
	Métalaxyl	61,4 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,05 %, du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0009 % et du 2-méthyl-4-isothiazoin-3-one à raison de 0,0003 %, à titre d'agents de conservation.

N° D'HOMOLOGATION : 30364 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT D'UTILISER
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PROTÉGER DU GEL

CONTENU NET : 0,946 L – 1 000 L

Bayer CropScience
Suite 200, 160 Quarry Blvd. SE.
Calgary, AB T2C 3G3

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847

En cas de déversement, d'empoisonnement, d'incendie ou d'autres urgences,
composer le numéro 1-800-334-7577 (24 heures par jour)

Table des matières :	Section numéro
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	Le produit 1
SÉCURITÉ ET MANUTENTION	Précautions, vêtements et équipement protecteurs 2
	Premiers soins et renseignements toxicologiques 3
	Dangers environnementaux 4
	Entreposage 5
	Élimination 6
	Avis 7
MODE D'EMPLOI	Parasites supprimés 8
	Usages recommandés 9
	Précautions à l'application 10
	Restrictions d'emploi 11
	Recommandations sur la gestion de la résistance 12

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1 – Le produit

EverGol Energy est un produit pour le traitement des semences, contenant les fongicides penflufen, prothioconazole et métalaxyl. EverGol Energy protège des maladies transmises par les semences, les semis et le sol, causées par *Rhizoctonia solani*, *Fusarium* spp., *Pythium* spp., *Botrytis cinerea* et *Phomopsis longicolla* dans les cultures énoncées sur l'étiquette.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 2 – Précautions, vêtements et équipement protecteurs

PRÉCAUTIONS :

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Les installations commerciales pour le traitement des semences doivent utiliser uniquement des systèmes de transfert fermés comprenant de l'équipement de mélange, de chargement, de calibrage et de traitement fermé. Aucun système de transfert ouvert d'EverGol Energy n'est autorisé dans les installations commerciales pour le traitement des semences.
- Les travailleurs doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues et des gants résistant aux produits chimiques durant le mélange, le chargement, le traitement, le nettoyage et l'entretien de l'équipement de traitement des semences ainsi que durant l'ensachage, le cousage et l'empilement des sacs de semences traitées, ou la manipulation de semences traitées. De plus, ils doivent porter un masque antipoussières approprié durant l'ensachage ou le cousage des sacs de semences traitées et durant le transfert des semences dans les cellules de stockage.
- Ne pas appliquer ce produit de façon qu'il entre en contact avec les travailleurs ou d'autres personnes. Seuls les manipulateurs (affectés au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle peuvent se trouver dans la zone durant l'application.
- Suivre de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, se laver les mains et la peau exposée avec de l'eau chaude et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. La nourriture, les boissons ou le tabac doivent être interdits dans les sites d'entreposage ou d'utilisation de produits agrochimiques.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

Section 3 – Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter selon les symptômes. Le personnel médical devrait communiquer sans frais avec les Services de renseignements médicaux de Bayer, au 1-800-334-7577.

Section 4 – Dangers environnementaux

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts, un lac, un ruisseau, un étang, un estuaire, un océan ou un autre plan d'eau.

Éliminer tout surplus de semences traitées. Le surplus de semences traitées peut être ensemencé au double du taux de semis normal sur le périmètre des tournières ou enfoui à l'écart des sources d'eau, conformément aux exigences locales. NE PAS laisser de semences traitées à l'air libre à la surface du sol. La semence déversée accidentellement ou exposée à l'air libre doit être incorporée au sol ou enlevée de la surface du sol.

L'utilisation de ce produit chimique peut contaminer l'eau souterraine, particulièrement là où les sols sont perméables (p. ex., sols sablonneux) et/ou la profondeur de la nappe phréatique est faible.

Section 5 – Entreposage

Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture de consommation humaine et animale. Entreposer dans un endroit frais et sec. Ne pas entreposer à la lumière directe du soleil. Ne pas entreposer pendant de longues périodes à des températures supérieures à 40°C ou inférieures à -10°C.

Section 6 – Élimination

CONTENANTS NON RÉUTILISABLES :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RECYCLABLES :

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore, auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RÉUTILISABLES :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

INSTRUCTIONS SUR LE TRIPLE RINÇAGE (POUR LES CONTENANTS RECYCLABLES ET JETABLES SEULEMENT) : Il est important de rincer ce contenant trois fois avant de le jeter. Le rinçat, ou eau de rinçage, peut être ajouté au produit de traitement de semences. Procéder comme suit pour le rinçage des contenants :

1. Transférer EverGol Energy du contenant au réservoir de l'applicateur pour le traitement

- des semences.
2. Verser le tiers de l'eau de rinçage dans le contenant et agiter ce dernier.
 3. Transférer l'eau de rinçage dans le réservoir de l'applicateur.
 4. Répéter deux autres fois la procédure de rinçage.
 5. Mélanger à fond le fongicide EverGol Energy et l'eau de rinçage dans le réservoir de l'applicateur avant d'utiliser.

ATTENTION : S'assurer d'ajuster le taux d'application non dilué en fonction du volume d'eau ajouté, afin de compenser pour la dilution du produit suite à l'ajout des rinçures.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :
Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Section 7 – Avis

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI

NE PAS appliquer ce produit ni les semences traitées directement sur les habitats dulcicoles (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs, les fossés et les marécages) et les habitats estuariens ou marins.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Section 8 – Parasites supprimés

EverGol Energy est un produit pour le traitement des semences, contenant les fongicides penflufen, prothioconazole et métalaxyl. EverGol Energy protège les semences et les semis de nombreuses maladies causées par *Rhizoctonia solani*, *Fusarium* spp., *Pythium* spp., *Botrytis cinerea* et *Phomopsis longicolla* dans les cultures énoncées sur l'étiquette.

Section 9 – Usages recommandés

EverGol Energy est une formule conçue pour le traitement commercial des semences et pour le traitement à la ferme, avec de l'équipement de traitement des semences classique capable de doser et d'appliquer avec précision des suspensions concentrées pour le traitement des semences.

Il est recommandé de diluer ce produit avec de l'eau ou un autre liquide approprié tout juste avant l'application, afin d'assurer une couverture uniforme des semences durant l'application. L'application uniforme sur les semences est nécessaire pour assurer un rendement optimal. Laisser sécher les semences avant l'ensachage, l'entreposage ou l'ensemencement.

CULTURE	PARASITE	DOSE D'APPLICATION	MODE D'EMPLOI
<p>Blé, orge, avoine, seigle, triticale, millet, millet perlé, millet commun</p>	<p>Maladies supprimées :</p> <p>Charbon nu (<i>Ustilago tritici</i>)</p> <p>Carie (<i>Tilletia caries</i>, <i>Tilletia laevis</i>)</p> <p>Charbon nu véritable (<i>Ustilago nuda</i>)</p> <p>Faux charbon nu (<i>Ustilago nigra</i>)</p> <p>Charbon couvert (<i>Ustilago hordei</i>)</p> <p>Stries foliaires (<i>Pyrenophora graminea</i>)</p> <p>Charbon nu (<i>Ustilago avenae</i>)</p> <p>Charbon couvert (<i>Ustilago kollerii</i>)</p> <p>Pourriture des semences / fonte des semis en prélevée et brûlure des semis causées par <i>Fusarium</i> spp. et <i>Cochliobolus sativus</i> transmis par les semences</p> <p>Pourriture des semences / fonte des semis en prélevée causées par <i>Fusarium</i> spp., <i>Pythium</i> spp. et <i>Cochliobolus sativus</i> transmis par le sol</p> <p>Fonte des semis en postlevée causée par <i>Fusarium</i> spp. transmis par le sol</p> <p>Pourriture des semences / fonte des semis en prélevée, fonte des semis en postlevée et brûlure des semis causées <i>Aspergillus</i> spp. transmis par les semences</p> <p>Maladies réprimées :</p> <p>Pourriture des racines causée par <i>Fusarium</i> spp. transmis par les semences et par le sol</p> <p>Pourriture des racines causée par <i>Cochliobolus sativus</i> transmis par le sol</p> <p>Pourriture du collet causée par <i>Fusarium</i> spp. transmis par les semences</p> <p>Brûlure des semis causée par <i>Penicillium</i> spp. transmis par les semences</p>	<p>65 mL par 100 kg de semences</p>	<p>EverGol Energy est conçu pour le traitement commercial ou à la ferme, avec de l'équipement de traitement des semences classique, capable de contrôler avec précision les doses d'application et d'assurer une bonne distribution du produit chimique sur les semences dans la chambre de mélange.</p> <p>L'application uniforme sur les semences est nécessaire pour assurer une protection optimale.</p> <p>Ce produit ne contient aucun colorant. Un colorant approprié doit être appliqué.</p>

CULTURE	PARASITE	DOSE D'APPLICATION	MODE D'EMPLOI
<p>Maïs (de grande culture, sucré, à éclater)</p>	<p>Maladies supprimées :</p> <p>Pourriture des semences / fonte des semis en prélevée causées par <i>Fusarium</i> spp. transmis par les semences et le sol</p> <p>Fonte des semis en postlevée causée par <i>Fusarium</i> spp. transmis par le sol</p> <p>Pourriture des semences / fonte des semis en prélevée causées par <i>Pythium</i> spp. transmis par le sol</p> <p>Pourriture des semences / fonte des semis en prélevée causées par <i>Rhizoctonia solani</i></p> <p>Pourriture des semences / fonte des semis en prélevée causées par <i>Cladosporium</i> spp. et <i>Aspergillus</i> spp. transmis par les semences</p>	<p>65 mL par 100 kg de semences</p>	<p>EverGol Energy est conçu pour le traitement commercial ou à la ferme, avec de l'équipement de traitement des semences classique, capable de contrôler avec précision les doses d'application et d'assurer une bonne distribution du produit chimique sur les semences dans la chambre de mélange.</p> <p>L'application uniforme sur les semences est nécessaire pour assurer une protection optimale.</p> <p>Ce produit ne contient aucun colorant. Un colorant approprié doit être appliqué.</p>
	<p>Maladies réprimées :</p> <p>Pourriture des semences / fonte des semis en prélevée causées par <i>Penicillium</i> spp.</p>		

CULTURE	PARASITE	DOSE D'APPLICATION	MODE D'EMPLOI
<p>Sous-groupe de cultures 6C (graines sèches de légumineuses), et soja :</p> <p>Soja, lupin, lupin doux, lupin blanc et lupin blanc doux, haricot de grande culture, haricot commun, haricot de Lima (graines), petit haricot blanc, haricot pinto, haricot tépary, adzuki, dolique à œil noir, pois cajan, niébé, pois nain, haricot papillon, haricot mungo, pois zombi, gourgane, pois chiche, guar, dolique d'Égypte, lentille, pois des champs, pois perdrix</p>	<p>Maladies supprimées:</p> <p>Pourriture des semences / fonte des semis en prélevée et fonte des semis en postlevée causées par <i>Rhizoctonia solani</i>, <i>Fusarium</i> spp., et <i>Pythium</i> spp.</p> <p>Pourriture des racines et brûlure des semis en début de saison causées par <i>Rhizoctonia solani</i> et <i>Fusarium</i> spp.</p> <p>Brûlure des semis causées par <i>Botrytis cinerea</i> transmis par les semences</p> <p>Pourriture des semences / fonte des semis en prélevée du soja causées par <i>Phomopsis longicolla</i></p> <p>Maladies réprimées :</p> <p>Pourriture des semences / fonte des semis en prélevée du pois chiche causées par <i>Ascochyta rabiei</i> transmis par les semences</p>	<p>65 mL par 100 kg de semences</p>	<p>EverGol Energy est conçu pour le traitement commercial ou à la ferme, avec de l'équipement de traitement des semences classique, capable de contrôler avec précision les doses d'application et d'assurer une bonne distribution du produit chimique sur les semences dans la chambre de mélange.</p> <p>L'application uniforme sur les semences est nécessaire pour assurer une protection optimale.</p> <p>Ce produit ne contient aucun colorant. Un colorant approprié doit être appliqué.</p>

MÉLANGES EN CUVE

Pour la suppression de certains insectes ravageurs et/ou d'autres maladies non indiquées sur l'étiquette d'EverGol Energy, EverGol Energy peut être mélangé en cuve avec certains insecticides et fongicides pour le traitement des semences. Consulter l'étiquette homologuée de chaque produit d'association pour connaître les taux d'applications, les précautions et le mode d'emploi associés à ces produits et suivre les précautions et les limitations les plus restrictives énoncées sur les étiquettes.

CULTURE	PRODUIT D'ASSOCIATION
Soja ¹	Stress Shield pour céréales et soja
Maïs (de grande culture, sucré, à éclater)	Poncho 600 FS
	Trilex FS
Blé, orge, avoine	Stress Shield pour céréales et soja
	Stress Shield pour céréales

¹ Pour la suppression en début de saison du *Phytophthora* sur le soja, EverGol Energy peut aussi être mélangé en cuve avec 35 mL du produit Allegiance FL par 100 kg de semences.

Section 10 – Précautions à l'application

COLORATION DES SEMENCES TRAITÉES :

Ce produit ne contient aucun colorant. Un colorant approprié doit être ajouté au moment d'appliquer ce produit sur les semences. La réglementation relative à la coloration des semences traitées qui s'applique en vertu de la *Loi sur les semences* doit être suivie à la lettre lorsqu'on utilise ce produit.

PRÉPARATION DE LA BOUILLIE :

Lorsqu'on prépare une bouillie d'EverGol Energy avec des produits dilatants comme de l'eau ou des inoculants liquides, une agitation ou un mélange additionnel ou continu peuvent être nécessaires pour empêcher EverGol Energy de se déposer. Ne pas entreposer de bouillies de pulvérisation diluées.

TRAITEMENT DES SEMENCES ET INOCULANTS :

Veuillez consulter les fabricants d'inoculants pour en savoir plus sur l'application et la compatibilité avant l'emploi.

Les semences traitées avec EverGol Energy et les inoculants pour semences ne s'écoulent pas nécessairement au même débit que les semences non traitées dans les semoirs. Recalibrer les semoirs avant d'entreprendre la mise en terre de semences traitées. Le mélange d'EverGol Energy avec des inoculants pour semences peut augmenter le temps de séchage durant le traitement et prolonger le temps de transformation.

QUALITÉ DES SEMENCES :

Des études en laboratoire et sur le terrain ont montré que les semences traitées avec EverGol Energy peuvent être entreposées sans risque de perte de germination ou d'efficacité contre la maladie. Plusieurs types de semences de légumineuses à grosses graines sont sujets aux dommages mécaniques durant la manipulation et une diminution de la germination peut affecter un lot de semences si la manipulation a causé des dommages sans lien avec l'application du fongicide pour le traitement des semences. Le degré de germination des semences traitées ou non avec EverGol Energy peut diminuer avec le temps; cette baisse peut être accentuée si les conditions d'entreposage sont inappropriées ou que les semences ont subi des dommages mécaniques importants. Lors du déplacement des semences, utiliser de l'équipement de manipulation conçu de façon à réduire les dommages mécaniques. Cependant, comme la qualité des semences et les conditions d'entreposage des semences échappent à l'autorité de Bayer CropScience, aucune garantie n'est offerte quant à la germination des semences traitées entreposées plus d'une année ou à la propagation du matériel dans toutes les semences. Le traitement de semences très endommagées par de l'équipement, ou de semences d'une vigueur et d'une qualité médiocres peut réduire la germination et/ou la vigueur des semences et des plantules. Traiter une petite quantité de semences en utilisant le même équipement que pour le traitement du lot entier de semences. Faire des tests de germination sur une petite partie du lot avant de soumettre la totalité du lot à un produit pour le traitement des semences.

Section 11 – Restrictions d'emploi

RESTRICTIONS D'EMPLOI :

- Les semences traitées ne doivent être utilisées pour l'alimentation humaine ou animale ni pour la transformation en huile.
- Ne pas appliquer ce produit directement aux habitats dulcicoles (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs, les fossés et les marécages) et les habitats estuariens ou marins.
- Ne pas contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

ÉTIQUETAGE DES SEMENCES TRAITÉES :

Tout sac contenant des semences traitées doit porter une étiquette mentionnant l'avertissement suivant : « Ces semences ont été traitées avec EverGol Energy, qui contient du penflufen, du prothioconazole et du métalaxyl. Pour manipuler des semences traitées, porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques. NE PAS utiliser pour l'alimentation humaine ou animale ou pour la transformation en huile. Entreposer à l'écart de la nourriture de consommation animale et des autres denrées. »

ROTATION DES CULTURES :

Les cultures homologuées pour EverGol Energy, ainsi que le canola, la moutarde, le colza, la bourrache, le lin, le crambe et la pomme de terre peuvent être replantés n'importe quand. Respecter un intervalle de replantation de 30 jours pour toutes les autres cultures.

Section 12 – Recommandations sur la gestion de la résistance

Gestion de la résistance, EverGol Energy, fongicides des groupes 3, 4 et 7. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à EverGol Energy et à d'autres fongicides des groupes 3, 4 et 7. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le EverGol Energy ou les fongicides des mêmes groupes 3, 4 et 7 en alternance avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Bayer CropScience au 1-888-238-6847 ou à www.bayercropscience.ca.